

ARIS

Association des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)
ARIS c/o CA-CIB. 12, place des Etats Unis, CS 70052 - 92547 Montrouge Cedex.
Tél : 01 45 62 79 94 - Email : arindosuez@wanadoo.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 25 mars 2022 tenue à « huis clos »

PROCES VERBAL N° 311.

De nouveau confrontés à l'actualité, les syndicats de la RATP ayant appelé à un nouveau mouvement de grève illimité dans les transports (métro, bus, tramway) à partir du 25 mars 2022, sur le même modèle que la grève du 18 février, qui avait été très suivie, nous avons, compte tenu des risques de défection bien compréhensible, dû à nouveau modifier notre planning.

Nous vous avons ainsi informé par courrier du 15 mars 2022, que l'Assemblée Générale Ordinaire, prévue le 25 mars 2022, dont la convocation vous avait été adressée le 10 février 2022 serait organisée à huis clos et que le repas était supprimé.

Tous les documents (rapport d'activité 2021 - rapport financier 2021 - comptes 2021 - budget 2022 - rapport des vérificateurs des comptes - noms des administrateurs et vérificateurs des comptes à élire - bulletin de vote par correspondance) ont été joints à l'avis de convocation, adressé par courrier le 10 février 2022.

Notre Assemblée Générale a donc pu se tenir « à huis clos ». En voici le compte-rendu.

Sur 641 adhérents à jour de la cotisation 2022 invités à participer à cette assemblée, 388 ont valablement exprimé leur vote par correspondance, soit une très bonne participation à 60,53% et 15 abstentions ou votes nuls.

Présentation des résultats des votes exprimés par correspondance sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale.

Première résolution. « l'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité de l'année 2021.»

Pour : 386 Contre : 1 Abstention : 1

Deuxième résolution. « l'Assemblée Générale approuve le rapport financier de l'exercice 2021.»

Pour : 385 Contre : 1 Abstention : 2

Troisième résolution. « l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2021 et le budget 2022 qui étaient joints à la convocation, accompagnés du rapport des vérificateurs des comptes et donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration.»

Pour : 386 Contre : 1 Abstention : 1

ARIS

Association des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)
ARIS c/o CA-CIB. 12, place des Etats Unis, CS 70052 - 92547 Montrouge Cedex.
Tél : 01 45 62 79 94 - Email : arindosuez@wanadoo.fr

Quatrième résolution. « L'Assemblée Générale renouvelle les mandats des administrateurs ci-dessous. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024. »

| | | | |
|----------------------|------------|------------|----------------|
| Bertrand de VARAX | Pour : 382 | Contre : 4 | Abstention : 2 |
| Jean-Pierre PAMPILLI | Pour : 380 | Contre : 4 | Abstention : 4 |
| Jean-Yves PAUGAM | Pour : 385 | Contre : 2 | Abstention : 1 |
| Jean-Yves PERRIN | Pour : 382 | Contre : 4 | Abstention : 2 |

Cinquième résolution. « L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Jean-Michel AMAR et Jean-Frédéric DREYFUS en qualité d'Administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024. »

| | | | |
|-----------------------|------------|-------------|----------------|
| Jean-Michel AMAR | Pour : 377 | Contre : 9 | Abstention : 2 |
| Jean-Frédéric DREYFUS | Pour : 376 | Contre : 10 | Abstention : 2 |

A l'issue de ces élections, la nouvelle composition du Conseil d'Administration est la suivante :

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| M. Jean-Michel AMAR | M. Jean-Pierre PAMPILLI |
| Mme Geneviève ATTALI | M. Jean-Yves PAUGAM |
| M. Bertrand de VARAX | Mme Evelyne PERRIN |
| M. Jean-Frédéric DREYFUS | M. Jean-Yves PERRIN |
| Mme Christiane DULONDEL | Mme Myriam PLANARD |
| Mme Martine MOULIN | |

Une place reste vacante. Les adhérents qui souhaiteraient nous rejoindre peuvent nous contacter.

Sixième résolution : « L'Assemblée Générale renouvelle les mandats de vérificateurs des comptes de Pierre BOUSQUET et Charles DULONDEL. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024. »

| | | | |
|---------------------|------------|------------|----------------|
| M. Pierre BOUSQUET | Pour : 384 | Contre : 3 | Abstention : 1 |
| M. Charles DULONDEL | Pour : 383 | Contre : 4 | Abstention : 1 |

L'annuaire sera prochainement adressé aux adhérents à jour de leur cotisation 2022.

Jean-Pierre PAMPILLI
Président

Jean-Yves PERRIN
Trésorier